



TMS : lancement d'une grande campagne pour mobiliser les entreprises du BTP

Du 3 avril au 13 mai 2023, l'**OPPBTBTP** s'associe aux acteurs des branches du BTP, dont la CAPEB, pour lancer un dispositif inédit de communication, d'information et d'accompagnement terrain pour la prévention des troubles musculo-squelettiques dans le BTP. Objectif ? Donner aux professionnels l'envie et les moyens d'agir pour mieux prendre en compte les TMS et lutter efficacement contre ce risque.

Première cause de maladies professionnelles dans le BTP, les troubles musculo-squelettiques (TMS) demeurent l'un des principaux risques auxquels sont exposés les professionnels du secteur, tous métiers confondus. En effet, il s'agit de la première cause de maladies professionnelles. De fait, leur impact financier et économique est conséquent : 186 millions d'euros de cotisations sont versés par les entreprises du secteur au titre de ces sinistres chaque année.

Toute la campagne s'articulera en priorité autour de trois causes biomécaniques majeures : les efforts intenses, les gestes répétés et les postures contraintes. Elle reposera sur une approche pratique liée à trois phases clés du chantier : la livraison du chantier, l'approvisionnement au poste de travail et la réalisation des travaux.

[POUR EN SAVOIR PLUS, CLIQUEZ ICI](#)